

Contrôle de la circulation aux aéroports.—L'augmentation de la circulation aux plus grands aéroports du Canada et dans les environs a nécessité, dans l'intérêt de la sécurité publique, un système de contrôle dans le voisinage de ces aéroports, tant sur le sol que dans les airs.

Section de l'inspection des avions.—Cette section veille aux attributions du Ministère en matière de génie aéronautique, en ce qui concerne la tenue d'un code d'aéronavigabilité et l'approbation du dessin, de la construction, des matériaux et de la facture des avions, des moteurs d'avion et des accessoires destinés à l'usage commercial ou privé au Canada ou à l'exportation. En outre, cette section prête son assistance technique à la section des Règlements de la Navigation Aérienne en ce qui concerne l'inspection des avions, les enquêtes sur les accidents et l'examen des postulants de certificats de mécanicien ou de pilote.

Aéroposte.—Des services réguliers d'aéroposte ont été établis en décembre 1927. Les statistiques de ces services, indiquant les routes parcourues, le millage de vol, et le volume de matières postales transportées au cours de l'année terminée le 31 mars 1941, se trouvent au tableau 6, p. 678, dans la partie VIII de ce chapitre traitant des postes.

Section 2.—Aéroports et avions

Sous-section 1.—Résumé statistique de l'aviation civile

Le Bureau Fédéral de la Statistique recueille des pilotes commerciaux, des aéroclubs, etc., les statistiques de l'aviation civile et les compile. Il ne collige pas cependant les données sur les licences et les accidents, lesquelles sont fournies par la Division de l'Aviation Civile du Ministère des Transports. Afin d'assurer le plus possible la continuité des plus anciennes statistiques, les chiffres de certains item importants sont donnés au tableau 1 pour les années 1935-40. Toutefois, les statistiques colligées depuis 1936 ont été quelque peu augmentées, de sorte que pour certains item du tableau 1 et pour une bonne partie des données des tableaux suivants il n'existe pas de chiffres connus antérieurs à 1936.

Les compagnies commerciales se divisent en deux catégories: les compagnies engagées principalement dans l'aviation internationale entre le Canada et les Etats-Unis et les compagnies engagées exclusivement ou presque dans l'aviation entre stations canadiennes. Les compagnies internationales font un peu de transport exclusivement canadien.

Les envolées régulières sur le tronçon de Montréal à Vancouver de la route Trans-Canada remontent à la fin de 1938, de sorte que les statistiques de 1939 sont les premières à s'étendre aux grandes entreprises des Lignes Aériennes Trans-Canada. Cette compagnie est dans une catégorie à part dans l'aviation canadienne, et son incorporation aux statistiques déforme quelque peu les comparaisons avec les données des années antérieures. Les longs voyages et le nombre relativement élevé de passagers augmentent le parcours moyen et la moyenne de passagers par avion-mille, bien que l'activité des autres compagnies soit à peu près la même. Les compagnies qui opèrent dans le nord transportent des passagers, des marchandises et des fournitures dans les centres miniers, ce qui explique le volume élevé de marchandises transportées par voies aériennes au Canada. En raison même de cette caractéristique de l'aviation civile au Canada, il est difficile d'établir des comparaisons avec les autres pays où la circulation aérienne consiste surtout dans le transport interurbain des voyageurs entre des aéroports bien établis.